

VOUS AVEZ TROUVÉ UN CHAT ?

Perdus/Trouvés

Publié par:

Publié le : 20-02-2017



La première chose à faire est de vérifier s'il est identifié. Donc, 2 cas :1- Il peut être tatoué dans l'oreille (le plus souvent l'oreille droite). Dans ce cas, contactez le [fichier I-CAD](#) au 0 810 778 778. Si le tatouage est difficile à lire, consultez un vétérinaire, c'est gratuit.2- Il peut-être identifié par une puce électronique invisible au toucher et il nu. Pour le savoir, il suffit de présenter l'animal chez le vétérinaire afin qu'il lise la puce avec un appareil spécifique, acte gratuit. Si l'animal a une puce, le vétérinaire aura accès aux coordonnées de son propriétaire. S'il n'est pas identifié, cela ne veut pas dire qu'il appartient à personne. Pour rechercher son propriétaire, il faut rapidement :- Faire des affiches avec photo de l'animal- Signaler sur des sites internet spécialisés (ex.

www.chat-perdu.org)- Contacter la fourrière la plus proche de chez vous :> Bruyères sur oise (01.43.80.40.66)

> Gennevilliers (01.47.98.57.40)

> Orgeval (01.39.08.05.08)- Contacter les vétérinaires les plus proches. Veiller à garder secrète une particularité de l'animal trouvé (tache, cicatrice, couleur du collier...) pour que le propriétaire prouve que c'est bien son animal.